



NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

105 N° 3 1983

Le Cardinal Augustin Bea. 1881-1968

Maurice GILBERT

p. 369 - 383

<https://www.nrt.be/en/articles/le-cardinal-augustin-bea-1881-1968-912>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# Le Cardinal Augustin Bea

## 1881 - 1968

LA BIBLE, RENCONTRE DES CHRÉTIENS ET DES JUIFS \*

Le 21 mai 1981, cent ans s'étaient écoulés depuis la naissance d'Augustin Bea. A cette occasion il a paru bon à l'Institut Biblique Pontifical, où il enseigna durant trente-cinq ans et dont il fut le Recteur pendant dix-neuf ans, d'évoquer son œuvre au service de l'Écriture Sainte comme lieu de rencontre entre chrétiens et entre juifs et chrétiens, sujet qui remplit publiquement les dix dernières années du Cardinal.

N'ayant pas suffisamment connu celui-ci (je ne lui ai parlé qu'une seule fois, en 1968, quelques mois avant sa mort), je m'appuierai sur les témoignages sérieux dont on dispose et surtout sur ses propres écrits. Je m'efforcerai de comprendre l'homme qu'il était et l'œuvre qu'il lui fut donné d'accomplir.

En suivant les diverses étapes de sa longue vie j'espère pouvoir faire percevoir l'essentiel.

### 1. *Jeunesse et formation*

Parlons d'abord brièvement de la jeunesse du Cardinal Bea. Il naît le 21 mai 1881 dans le petit village de Riedböhringen, au bord de la Forêt Noire en Allemagne. Seul enfant de parents qui ne sont plus tout jeunes, il reçoit beaucoup de son père, qui est à la fois menuisier, entrepreneur et fermier. Il tient probablement de lui son aptitude à édifier des constructions solides, répondant bien aux possibilités et aux besoins réels.

La santé du jeune Bea n'est pas des meilleures. Il sera toujours faible de la poitrine. Il a raconté lui-même : « Quand j'avais onze ans, un médecin, à cause de mon affection pulmonaire, déclara qu'il me restait seulement trois mois à vivre [il mourra à plus de 85 ans !]. En 1913 [Bea avait alors 32 ans], un autre médecin, se basant sur une radiographie (on était à peine au début de cette technique), disait que je n'aurais jamais pu supporter le climat de Rome, où je

---

\* Conférence prononcée le 15 avril 1982 à l'Institut œcuménique de Tantur (Bethléem).

vis depuis 43 ans <sup>1</sup> ! » Le fait est que sa santé restera toujours relativement fragile.

Quant à la formation, après le gymnase et le lycée, le jeune Augustin, qui a 19 ans, veut entrer dans la Compagnie de Jésus, alors interdite en Allemagne depuis 1872. Mais son père ne partage pas cette idée. Augustin commence donc à Fribourg-en-Brisgau les cours de théologie, en particulier sous la direction du Prof. Frans Kraus qui lui enseigne l'histoire de l'Eglise et stimule son intérêt pour l'archéologie, la philologie, le dogme et l'orientalisme <sup>2</sup>. Bea restera marqué par cette expérience universitaire, qui ne dure que deux ans.

Le 8 avril 1902, il entre dans la Compagnie de Jésus, en Hollande. Il y fait le noviciat et trois années de philosophie à Valkenburg ; puis il enseigne durant un peu plus de deux ans dans un collège secondaire des jésuites, toujours en Hollande : première expérience pédagogique. Mais en 1910, son activité de professeur ayant été arrêtée par une opération d'appendicite, il passe un semestre à l'Université d'Innsbruck où il étudie la philologie classique. Il poursuit sa formation de jésuite en théologie, de nouveau à Valkenburg, où il a comme professeurs quelques maîtres célèbres de l'époque : Pesch, Merk (pour le Nouveau Testament), Knabenbauer (pour l'Ancien Testament). Ordonné prêtre en 1912, le voilà, en 1913, encore pour un semestre, à l'Université de Berlin, où il s'applique à la philologie orientale : parmi ses professeurs, on relève les noms de Meyer et de Strack.

Une formation prolongée, on le voit ; Bea l'achève à 32 ans. Une formation solide, mais également variée : philosophie, théologie, philologie. Non pas cependant une formation de spécialiste. Les deux semestres consacrés à la philologie sont matériellement peu de choses. Pas d'études spécialisées en matière biblique. Mais un ensemble large et cohérent.

Ajoutons que durant toute sa formation, Bea a une expérience concrète des problèmes œcuméniques. Dès l'âge de 15 ans, au lycée de Constance, il trouve dans sa classe des représentants de diverses confessions chrétiennes et de diverses religions ; il rapporte : « Dès cette époque, j'ai commencé à apprendre comment on peut, tout en restant fidèle à sa propre foi, porter à ceux qui appartiennent à d'autres confessions non seulement peut-être un respect froid, mais une véritable estime, ou plutôt les aimer sincèrement <sup>3</sup>. » Même

1. Cf. St. SCHMIDT, *Portrait spirituel du cardinal Bea*, dans *Doc. Cath.* n° 1533 (2 févr. 1969) 127.

2. Cf. B.I. LEEMING, *Agostino Cardinal Bea*, University of Notre-Dame Press, 1964. p. 11.

3. Cf. St. SCHMIDT, *L'impegno ecumenico biblico del Cardinale Bea*, dans *Biblica* 63 (1982) 2

expérience, continue-t-il, aux universités de Fribourg, d'Innsbruck et de Berlin.

En 1913, on envisage de l'envoyer à Rome — probablement, je suppose, à l'Institut Biblique, fondé depuis quatre ans à peine —, mais une pleurésie et l'avis du médecin que j'ai signalé plus haut font écarter ce projet.

Que deviendra donc Bea, dont la formation intellectuelle biblique est ainsi arrêtée brutalement par la maladie ?

## 2. Le supérieur

De 1914 à 1949, soit pendant près de trente-cinq ans, sans interruption, il sera chargé de diriger des jésuites. Durant la première guerre mondiale, on lui confie la maison d'Aix-la-Chapelle, et surtout l'accueil de ses jeunes confrères mobilisés et qui viennent prendre du repos. Homme de santé frêle, il est à même de comprendre la situation des soldats épuisés ; il remplit parfaitement sa mission. A la fin de la guerre, le revoilà au théologat de Valkenburg comme professeur d'Ancien Testament, professeur à la préparation scientifique inachevée, mais aussi comme préfet des études. En 1921, ses dons de gouvernement s'étant révélés, il est nommé Provincial des jésuites, à Munich. Mgr Pacelli, le futur Pie XII, auquel Bea sera très lié plus tard, s'y trouve alors comme Nonce Apostolique. A Munich encore, Bea bénéficie de l'aide de Mgr Faulhaber, l'archevêque, un bibliste de formation. Durant son mandat, Bea organise sa nouvelle province, ouvre des maisons, prépare la construction du centre philosophique de Pullach, reçoit de plus en plus de novices.

On raconte qu'à l'époque le P. Ledochowski, général des Jésuites, demanda au P. Bea pourquoi il n'envoyait pas plus de jésuites allemands étudier à Rome. Bea aurait répondu qu'à son avis les universités allemandes assuraient un meilleur enseignement. Ce à quoi le Père Général répliqua : « Venez donc à Rome pour améliorer le niveau ! ». Vrai ou faux, Bea, malgré les médecins, arriva à Rome en 1924 comme Supérieur des jésuites étudiant à l'Université Grégorienne. En même temps il se mit à faire, à l'Institut Biblique, des cours d'introduction spéciale à l'Ancien Testament.

En 1929, le Père Général l'envoie au Japon comme Visiteur. Il y travaille surtout à l'Université Sophia de Tokyo où, durant six mois, il prépare l'élargissement de l'Université. En 1929 encore, il est nommé membre de la commission qui prépare la réforme des Universités et Facultés ecclésiastiques, réforme qui sera promulguée dans la constitution de Pie XI, *Deus scientiarum Dominus*, de 1931.

Entre temps, en 1930, Pie XI le nomme Recteur de l'Institut Biblique : il le restera durant dix-neuf ans !

Son œuvre comme Recteur du Biblique fut immense. Plus tard, en 1960, il a formulé lui-même des observations qui éclairent cette action <sup>4</sup> : « Après la première guerre mondiale, la science biblique se trouva en présence d'une situation fort changée. Le modernisme avait perdu sa puissance de séduction : le rationalisme lui-même cédait la place à une plus grande estime de l'élément religieux ; l'intérêt principal de la nouvelle génération s'était déplacé vers les recherches archéologiques, les problèmes linguistiques, l'étude des civilisations, des littératures, des religions et des pratiques religieuses des peuples de l'Ancien Orient... Les recherches, spécialement les fouilles, en Palestine et dans les pays environnants, avaient mis au jour un immense matériel de monuments et de documents écrits dans les diverses langues alors utilisées (...) et par là avaient fourni des termes de comparaison avec les affirmations de la Sainte Ecriture... ». Le Cardinal Bea citait ensuite une phrase de Pie X, le fondateur du Biblique : « Il n'y a rien à craindre pour nos Livres saints de la vraie marche en avant réalisée par la science critique ; bien plus, il peut y avoir tout avantage pour nos Livres à recourir aux lumières apportées par cette science », à condition de « l'utiliser avec prudence et sage discernement <sup>5</sup>. »

C'est très probablement dans cet esprit que Bea réorganisa les recherches orientalistes à l'Institut. En 1931 est créée la collection *Analecta Orientalia* ; en 1932, la revue *Orientalia* voit le jour, remplaçant la publication antérieure du même nom ; et encore en 1932, la Faculté pour l'étude de l'Orient Ancien est établie par Pie XI au Biblique. Bea, quant à lui, assure, outre l'enseignement, la direction de la revue *Biblica*.

Autre fait notable de son gouvernement, les Statuts du Biblique sont achevés et promulgués en 1934. Enfin en 1949, au terme de son rectorat, les bâtiments du Biblique s'agrandissent par l'annexion d'un immeuble adjacent accordé par Pie XII.

La capacité de gouverner les hommes fut certes un des dons les plus caractéristiques du Père Bea. Il avait le sens très aigu de ses devoirs. D'une intelligence supérieure, il percevait facilement les dimensions d'un problème ; son intuition aidait son analyse, toujours limpide ; mais en même temps, l'expérience en avait fait un homme prudent et réservé. Plutôt solitaire, bien que d'une grande affabilité, il acceptait sereinement de porter ses responsabilités ; maître de ses paroles, il savait le prix du silence et il était capable, pour

4. *Biblica* 41 (1960) 11 s. ; traduit par St. LYONNET, *Le cardinal Bea et le développement des études bibliques*, dans *Rivista Biblica* 16 (1968) 374 s.

5. Lettre à Mgr Le Camus ; cf. *Revue Biblique*, N.S. 3 (1906) 196.

couvrir ses supérieurs, d'assumer lui-même les critiques de ce qu'il avait réalisé sur leur ordre. Mais il était aussi un homme entreprenant, parfois même audacieux, toujours dans la clarté à l'égard de ceux qui le mandataient. Son sens du gouvernement se manifestait particulièrement dans le domaine universitaire. Mais là encore, ce n'était pas uniquement une administration qu'il gérait, mais des hommes qu'il appelait à collaborer à une œuvre d'Eglise. Ces qualités de gouvernement le serviraient grandement dans l'action qu'il mena une fois devenu cardinal.

### 3. *Le bibliste*

Le Père Bea fut cependant surtout un professeur. On admirait sa clarté et ses autres dons pédagogiques. Il donna d'ailleurs durant de nombreuses années un cours de méthodologie de l'enseignement biblique. Il avait alors comme élèves de jeunes prêtres, destinés à enseigner l'exégèse dans les séminaires et facultés catholiques : il formait donc des formateurs de futurs prêtres et il en était très conscient.

Ses publications en matière biblique furent certes nombreuses<sup>6</sup>. Encore faut-il reconnaître leur genre littéraire (pour reprendre une expression sur laquelle il travailla beaucoup, comme nous le dirons). Quelques-uns de ses publications les plus connues à leur époque n'étaient en fait que des notes de cours à l'usage de ses étudiants : ainsi ce qu'il écrivit sur le Pentateuque. A ce propos, écoutons deux témoignages. Tout d'abord celui du P. Lyonnet<sup>7</sup> : « Ce n'est un mystère pour personne que le Père Bea, durant les années qui précédèrent l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, s'était fait à l'Institut Biblique et plus encore à l'extérieur la réputation d'un exégète très conservateur. Je dis, précise le Père Lyonnet : plus encore à l'extérieur, chez ceux qui ne le connaissaient qu'à travers ses publications scolaires, comme le *De Pentateucho*, surtout dans sa première édition, car la seconde présente déjà certaines modifications significatives qu'un recenseur s'est plu à signaler minutieusement<sup>8</sup>. Mais ceux qui suivaient ses leçons — j'étais du nombre, rappelle le Père Lyonnet — s'apercevaient sans peine qu'en classe, des positions adoptées parfois, au moins au niveau des principes, devaient conduire à des interprétations singulièrement plus nuancées, voire très différentes : principes que, de fait, ses élèves retrouvèrent, sans en être le moins du monde étonnés, dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu*. »

6. Cf. la bibliographie du Card. Bea parue dans *Biblica* 43 (1962) 265-276.

7. *Art. cit.* (cf. *supra*, note 4), p. 377.

8. Il s'agit du P.M. LOBIGNAC, dans *Recherches de Science Religieuse* 24 (1934)

« Et ceci montre, poursuit le Père Lyonnet, que l'évolution évidente et avouée par le P. Bea lui-même sur bien des points concernant l'exégèse biblique était pourtant déjà en quelque sorte en germe dès cette période. »

A ce propos un aveu du Père Bea nous est transmis par le Père Duncker<sup>9</sup> : « Comme je regrette, dit le Cardinal, et comme c'est injuste que je sois cité maintenant d'après un de mes livres, écrit il y a une trentaine d'années [la première édition de ses notes sur le Pentateuque date de 1928 !]. Comme si rien n'avait changé durant ces années ! Si je devais écrire le même livre aujourd'hui, il sortirait quelque chose de très différent. »

A côté de ses publications proprement scolaires, il y a ses nombreux articles parus dans *Biblica* et dans d'autres revues. La majorité de ces contributions peuvent être groupées sous trois chefs : 1. d'une part, des exposés qui font le point sur des questions d'archéologie ou d'orientalisme (Ras Shamra, par exemple) intéressant l'exégèse biblique ; 2. des commentaires consacrés à des documents officiels de l'Eglise Catholique, de la Commission Biblique ou du Pape lui-même — à telle ou telle encyclique —, à la traduction « piana » des Psaumes, au dogme de l'Assomption, etc. ; 3. enfin de nombreuses notices nécrologiques d'exégètes. Restent quelques études plus proprement exégétiques, mais il faut avouer que ce n'était pas là que le Père Bea révélait au mieux ses qualités authentiques. Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'œuvre exégétique du Père Bea ne fut guère considérable et si elle n'eut guère d'avenir. Je le répète, sa grandeur se manifestait ailleurs.

#### 4. *Au service du Saint-Siège*

Dès 1931, il devient consultant de la Commission Biblique. En 1938, Pie XI nomma le Cardinal Tisserant président de la Commission ; l'année suivante, le Père Vosté, disciple du Père Lagrange comme le Cardinal Tisserant, en devenait le secrétaire. Du Père Vosté, Bea dit plus tard : « l'un des meilleurs amis de ma vie »<sup>10</sup>. La collaboration du Père Bea à la Commission Biblique semble bien s'être exercée surtout dans la rédaction de trois documents.

1. En 1941, un écrit italien anonyme s'en prend violemment à l'exégèse critique, et les méthodes d'enseignement de l'Institut Biblique, dont Bea était alors Recteur, sont âprement critiquées, accusées de « semer des ravages dans les âmes » et d'entraîner « une profonde décadence », etc. Trois mois plus tard, la Commission Biblique jugea bon d'avertir l'épiscopat italien et de le mettre en garde

9. *Ricordando il Cardinale Agostino Bea, biblista e ecumenista*, dans *Angelicum* 59 (1982) 46.

10. Cf. St. SCHMIDT, *Portrait spirituel...* (cité *supra*, note 1), p. 127.

contre les accusations du pamphlet ; « la science biblique et toutes les études annexes » sont louées par la Commission, qui cite notamment l'Institut Biblique, que le polémiste avait clairement visé <sup>11</sup>.

2. En 1943, Pie XII publie son encyclique *Divino afflante Spiritu*. Le Père Bea a sans doute collaboré à sa préparation. On y retrouve les encouragements à l'étude du sens littéral des textes bibliques et à l'utilisation de toutes les connaissances en orientalisme. Cependant l'encyclique souligne de plus la nécessité de tenir compte des genres littéraires, et un sous-titre précise « surtout en histoire ». Dans le commentaire qu'il donne à *La Civiltà Cattolica* <sup>12</sup>, le Père Bea relève la recommandation adressée à l'exégète de faire grand cas du genre littéraire, spécialement en histoire. Et l'on sait que l'encyclique fut accueillie par l'exégète catholique comme un document libérateur. Elle comportait aussi une phrase que plus d'une fois Bea se plaira à citer : « tous les fils de l'Église doivent juger les efforts des travailleurs intellectuels non seulement avec une extrême équité, mais aussi avec une extrême charité. »

3. En 1948, en réponse à des questions posées au sujet du Pentateuque et en particulier au sujet de l'historicité de *Gn 1-11*, la Commission élaborait un texte qu'elle adressa au Cardinal Suhard afin de lui donner plus de retentissement. Plutôt que d'abroger trois de ses décrets antérieurs (de 1905, 1906 et 1909), la Commission Biblique préférait énoncer des principes généraux, valables pour tous les décrets analogues. Cette déclaration, le Père Bea la commenta et en particulier il précisa : « c'est probablement l'affirmation la plus audacieuse : il y aurait à déterminer la notion même que les anciens orientaux se faisaient de la vérité historique, notion très différente de notre mode aristotélien de raisonner et d'exposer <sup>13</sup>. »

Ces trois documents, auxquels Bea aura sans doute collaboré et qu'il commenta, révèlent chez le Recteur de l'Institut Biblique une nette évolution.

En 1949, Bea termine son rectorat et il est nommé consultant du Saint-Office d'alors.

Or, l'année précédente, le Saint-Office avait émis un bref décret au ton sévère dans lequel on rappelait que pour prendre part à des réunions interconfessionnelles il fallait l'autorisation du Saint-Siège <sup>14</sup>.

11. Cf. St. LYONNET, *art. cit.* (cf. *supra*, note 4), p. 378-380.

12. *L'enciclica « Divino afflante Spiritu »*, dans *La Civiltà Cattolica* 94 (1943, 4) 212-224.

13. *Le problème du Pentateuque et de l'Histoire primitive*, dans *Doc. Cath.*, n° 1019 (20 juin 1948) 725.

14. Cf. *ibid.* col. 809.

Bea avait l'expérience de tels congrès. Il raconte lui-même comment cela commença. C'était en 1935. « L'Institut Biblique Pontifical, dont j'assumais alors la direction, reçut une invitation à prendre part à un congrès de spécialistes de l'Ancien Testament, qui devait se tenir à Göttingen et était organisé par deux personnalités non catholiques, les professeurs Volz et Hempel. Inviter un institut pontifical à participer à un congrès organisé par des exégètes protestants de l'Ancien Testament était une innovation si inattendue que je crus devoir en référer au Souverain Pontife. Réaction bien significative : Pie XI donna aussitôt son assentiment. Nous allâmes donc à Göttingen où nous fûmes accueillis très fraternellement. Notre contribution aux questions traitées à ce congrès consista en un rapport sur les fouilles entreprises sous les auspices de l'Institut et en une série d'interventions au cours des discussions. Elle valut au Recteur de l'Institut Biblique l'honneur d'être invité à prononcer le discours de clôture <sup>15</sup>. »

En 1949, un an et demi après le *monitum* précédent et quelques mois à peine après l'entrée du Père Bea au Saint-Office, ce dernier publie une instruction sur le mouvement œcuménique, d'un ton très différent et d'esprit nettement plus ouvert <sup>16</sup>. Il est difficile de ne pas soupçonner là une certaine influence du Père Bea.

A ce propos, c'est peut-être le lieu de signaler qu'en septembre 1956, le Père Bea, Consulteur à la S. Congrégation des Rites, fit à Assise, au I<sup>er</sup> Congrès international de pastorale liturgique, une conférence très remarquée et qui fut publiée en diverses langues <sup>17</sup>. Le titre en était : « Valeur pastorale de la Parole de Dieu dans la Liturgie ». Alors que dans la liturgie romaine, les textes bibliques du début de la messe pouvaient apparaître comme secondaires, Bea expliquait l'importance à leur reconnaître puisqu'ils sont la Parole de Dieu. Ainsi était rappelé ce que la tradition ancienne appelait les deux Tables où le chrétien trouve sa nourriture : l'Écriture et l'Eucharistie ; et la réforme liturgique voulue par le Concile, avec la Liturgie de la Parole et la Liturgie eucharistique, s'en trouvait préparée.

## 5. L'œcuméniste

De plus en plus Bea s'intéressait à l'œcuménisme. J'ai déjà rappelé certains faits. En voici d'autres. Le premier, je le tiens du Prof. Cullmann lui-même. Il rencontra pour la première fois le Père Bea à l'Institut Biblique en 1943, très peu de temps après la publication

15. Cf. Aug. Card. BEA, *Travail scientifique et enseignement universitaire au service de l'Unité des chrétiens*, dans *NRT* 84 (1962) 113.

16. Cf. *Doc. Cath.*, n° 1064 (12 mars 1950) 329-335.

17. Parue en français dans *La Maison-Dieu*, n° 48-48 (1956) 127-148.

de l'encyclique *Divino afflante Spirito*, et ce fut le début de contacts d'amitié et de charité qui eurent tant d'importance au Concile. Et je crois que l'amitié du Prof. Cullmann pour l'Institut Biblique et pour son Recteur actuel découle de ce que fut pour lui le Père Bea.

C'est surtout à partir de 1949 que le Père Bea fut mêlé de très près aux questions œcuméniques. Au Saint-Office, il était consulté entre autres sur les questions concernant les rapports entre catholiques et luthériens évangéliques. Sa correspondance relative à l'œcuménisme comprend, de 1949 à 1959, 160 lettres, les plus nombreuses venant à partir de 1956. Le Père St. Schmidt, qui fut son secrétaire, les a analysées en 1978<sup>18</sup>. Je résume brièvement ici cette étude faite sur textes inédits. Bea est en contact direct ou indirect avec tout ce qui se fait dans le domaine œcuménique en Allemagne (dans le cercle Jaeger-Stählin ; dans le mouvement évangélique appelé « Sammlung », surtout avec le Prof. Hans Asmussen), en Suisse (avec un ami de jeunesse, le Dr Otto Karrer), en Hollande (avec la Conférence catholique pour les questions œcuméniques, dont était fondateur et secrétaire l'actuel Cardinal Willebrands, son successeur au Secrétariat pour l'Unité) et même avec le Conseil Œcuménique des Eglises. Dans ces lettres, Bea se révèle pratique, prêt à chercher à résoudre des cas concrets, mais il apparaît aussi très clair sur quelques principes fondamentaux. D'une fidélité absolue à la doctrine de l'Eglise, il considère qu'il est nécessaire d'être net : « Pour un travail œcuménique fructueux, écrit-il, la « critique » catholique est indispensable. » Il est partisan convaincu du dialogue : « D'où peut finalement venir l'unité que le Seigneur désire, écrit-il encore, si nous ne nous parlons pas les uns aux autres ? » Il souligne aussi la responsabilité des évêques locaux, et pas seulement de Rome ; par conséquent il peut écrire : « Je tiens beaucoup à l'aspect pastoral. » Il croit à la collaboration œcuménique, mais, note-t-il, « en fin de compte, c'est l'Esprit Saint, l'Esprit de la Pentecôte qui guide et meut tout dans ce domaine ». De là l'exigence de la prière. Mais ces principes ne l'empêchaient pas de constater des difficultés réelles. Je m'arrête là pour revenir à l'action œcuménique biblique du Père Bea, créé cardinal par Jean XXIII en 1959.

## 6. Le Cardinal et le Concile

J'ai parlé plus haut d'une évolution du Père Bea dans le domaine exégétique. Cette évolution ne lui fut pas facile. L'année de sa mort, on fêtait son 85<sup>e</sup> anniversaire. On lui dit : « Votre Eminence a parfaitement compris la génération d'aujourd'hui. » Bea répondit : « J'aime à le croire. En tout cas j'ai tout fait pour comprendre les problè-

18. *Il cardinale Bea : sua preparazione alla missione ecumenica*, dans *Archivum Historiae Pontificiae* 16 (1978) 313-336.

mes et les difficultés de la génération actuelle que j'aime beaucoup. Pour moi, à mon âge, ce ne fut pas facile ; vous ne sauriez imaginer combien cela m'a coûté <sup>19</sup>. »

En 1961, un an avant le début du Concile, alors que le Secrétariat pour l'Unité était fondé depuis l'année précédente, le Cardinal Bea donnait à l'Université de Fribourg en Suisse, pour l'ouverture de l'année académique, une conférence sur le « Travail scientifique et l'enseignement universitaire au service de l'Unité des chrétiens » <sup>20</sup>. Je voudrais relever dans ce texte quelques aspects qui me paraissent caractéristiques de la personnalité du Cardinal Bea et qui se manifesteront de façon évidente durant le Concile.

On y retrouve d'abord l'homme de gouvernement universitaire. Il sait trop bien ce qu'est une université et le rôle qu'elle joue dans la société, le poids qu'elle a dans l'évolution des idées et des mentalités. On observe en particulier qu'il n'entend pas ici favoriser un travail spécialisé, mais, dit-il, « une initiation œcuménique des futurs prêtres et laïques, telle qu'elle peut être donnée dans le cadre du programme ordinaire des Universités » <sup>21</sup>.

Ce programme, le Cardinal Bea le relit dans le cadre de son sujet. Loin de s'arrêter uniquement à l'exégèse, il parle de la philosophie, de la dogmatique, de l'histoire de l'une et de l'autre, de l'histoire de l'Eglise, du droit canon. S'il souligne continuellement la nécessaire fidélité à la foi et le respect absolu de la vérité, il ne manque pas de remarquer combien l'étude scientifique peut libérer des préjugés, résoudre des controverses ou aider à mieux voir le caractère relatif de ce qu'à tort on risque de prendre pour un absolu. Par exemple, en philosophie, il suggère de ne « pas se borner à établir — pour reprendre un expression caractéristique de Karl Barth — ce qui a été « dit », mais, dépassant le niveau des mots, . . . montrer ce qu'on a « voulu dire ». En d'autres termes . . . établir quelle est la réalité, quelle est l'idée que ces mots prétendent exprimer » <sup>22</sup>. De même, « le théologien ne pourra pas oublier que pas mal de nos formulations théologiques servant à exprimer la vérité intemporelle et définitive doivent être comprises et interprétées en fonction du milieu idéologique de l'époque où elles se sont formées » <sup>23</sup>. Ne voit-on pas derrière ces propositions le bibliste qui s'est habitué à lire les textes dans leur contexte ? Mais je voudrais observer aussi qu'on retrouve dans cet intérêt pour les diverses branches du savoir, fût-il seulement ecclésiastique, le jésuite qui avait reçu une large formation et l'homme dans la force de l'âge que les circonstances avaient mêlé

19. Cf. St. SCHMIDT, *Portrait spirituel* . . . (cité *supra*, note 1), p. 126.

20. Parue en français dans *NRT* 84 (1962) 113-127 (cf. *supra*, note 15).

21. *Art. cit.*, p. 115.

22. *Ibid.*, p. 116.

23. *Ibid.*

à d'autres problèmes que ceux de la seule exégèse. Enfin le Cardinal Bea insiste aussi sur « l'esprit qui doit soutenir et animer le travail en vue de l'unité ». Soulignant à nouveau l'exigence du respect intégral de toute la vérité, il s'attache surtout à la nécessaire charité, dans les paroles, les écrits et l'exemple : une phrase de saint Augustin revient sous sa plume : « in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas »<sup>24</sup>. Là encore se retrouve la personnalité même de Bea.

Mais passons à l'œuvre du Cardinal au Concile. Sur notre sujet, l'Écriture Sainte, je ne retiendrai que quelques moments forts. Et d'abord à propos de la Constitution « Dei Verbum » sur la Révélation.

On se rappelle qu'au tout début du Concile, durant les derniers mois de 1962, le schéma proposé sur les deux sources de la Révélation fut refusé par l'assemblée et même retiré par le Pape Jean XXIII. Bea, qui n'avait pas collaboré à la rédaction du document — le Secrétariat pour l'Unité avait de son côté préparé un texte dont les auteurs du schéma n'avaient pas tenu compte — était intervenu de façon décisive contre ce projet. Dès lors il fut lié à la rédaction nouvelle qui allait conduire à *Dei Verbum*.

En particulier, le chapitre V de *Dei Verbum* lui doit beaucoup, surtout le n° 19 sur « le caractère historique des évangiles ». Ce passage reprend les lignes de force de l'Instruction *Sancta Mater Ecclesia* que publia la Commission Biblique en 1964. Mais cette instruction elle-même fut préparée surtout par une étude de Bea qui, élaborée depuis 1960, revue et complétée durant les premiers mois du Concile, fut distribuée en différentes langues aux Pères conciliaires à la fin de 1962. L'opuscule, de 59 pages dactylographiées dans la traduction française, s'intitule *L'historicité des évangiles*.

Le problème était le suivant. Les principes énoncés par l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII, en 1943, peuvent-ils être appliqués aux évangiles, surtout en ce qui concerne le genre littéraire en histoire ? Aucun document officiel de l'Église n'avait encore fait cette application. Ce fut Bea qui, par cet opuscule, prépara ce nouveau pas en avant. Le problème était ardu, car la Formgeschichte et surtout Bultmann et son école mettaient sérieusement en doute la valeur historique des évangiles.

Bea s'attache d'abord à démasquer les présupposés inadmissibles de la Formgeschichte, mais il souligne aussi que les abus de celle-ci ne justifient pas le rejet pur et simple ni de la critique littéraire (c'est la première fois, semble-t-il, que Bea en parle), ni de la détermination des genres littéraires : sur ce dernier point, Bea reconnaît

24. *Ibid.*, p. 126.

explicitement que les principes de *Divino afflante Spiritu* s'appliquent en la matière aux évangiles. Ceci dit, la question doit être résolue : « que savons-nous des formes dans lesquelles originellement fut présenté et transmis le message évangélique ? », se demande Bea<sup>25</sup>. La réponse en bref, la voici : « La réalité où nos évangiles ont pris naissance, . . . c'est la prédication vivante des Apôtres substantiellement concordante en même temps que multiforme, c'est aussi l'existence de documents où elle s'est trouvée fixée avant qu'elle ne le fût dans nos évangiles<sup>26</sup>. » Cette réalité complexe ne se perd pas dans l'incertain, conclut ensuite le Cardinal ; car « les Evangiles reposent sur le granit du témoignage des « serviteurs de la parole », témoignage concordant en dépit des variantes de présentation, et non seulement dans les grandes lignes mais aussi en de très nombreux détails, digne de foi même dans ses divergences, pourvu que nous ne les considérons pas à travers notre mentalité moderne, mais avec le patient effort qu'il faut pour se transporter au temps des auteurs, dans leur mentalité et leurs manières de s'exprimer ou de raconter »<sup>27</sup>. Dès lors, on ne peut réduire les évangiles à être « une création de la communauté primitive ni un emprunt de type syncrétique fait aux religions environnantes »<sup>28</sup>. La seconde partie de l'opuscule reprend le sujet sous l'angle de l'inspiration des Ecritures, mais déjà la ligne centrale est clairement tracée. Ainsi, de nouveau, nous retrouvons Bea à l'origine d'une position officielle libératrice de l'Eglise.

J'en viens à un autre grand combat du Cardinal Bea au Concile, celui qui conduira à la déclaration *Nostra aetate*, singulièrement en ce qui concerne le judaïsme. *La Civiltà Cattolica* du 6 mars 1982 vient de publier, en hommage au Cardinal, une étude inédite qu'il avait rédigée en 1962 et qui a pour titre : « Les Hébreux sont-ils un peuple 'déicide' et 'maudit' de Dieu ? »<sup>29</sup>. C'est Jean XXIII qui avait chargé le Cardinal Bea et le Secrétariat pour l'Unité de préparer pour le Concile un texte sur les rapports religieux entre juifs et chrétiens. C'était en 1960. Mais Bea bénéficiait d'une expérience également en cette matière : dès 1920 il avait publié un article sur « Racisme, anti-sémitisme et Ancien Testament »<sup>30</sup>, et durant la seconde guerre mondiale, comme recteur du Biblique, il fut en conflit avec les nazis au sujet de l'aide accordée par l'Institut à des

25. *L'historicité des évangiles*, p. 18.

26. *Ibid.*, p. 27.

27. *Ibid.*, p. 28.

28. *Ibid.*, p. 29.

29. *Sono gli Ebrei un popolo « deicida » o « maledetto da Dio »?*, dans *La Civiltà Cattolica* 133 (1982,1) 430-446.

30. *Antisemitismus, Rassentheorie und Altes Testament*, dans *Stimmen der Zeit* 100 (1920) 171-183.

juifs pourchassés. Bea intervint plusieurs fois sur le point des rapports religieux entre juifs et chrétiens : quatre fois au Concile — j'y reviens à l'instant — et, sous forme de synthèse, dans son livre *L'Église et le peuple juif*, paru en 1966 en plusieurs langues.

Dès 1962, dans l'article resté inédit jusqu'il y a peu, Bea montre, sur la base du Nouveau Testament, et donc en pleine fidélité à la foi chrétienne, que tout en admettant une certaine faute même subjective de la part des chefs du Sanhédrin et de la foule présente et consentante à la condamnation de Jésus, on ne peut juger ni des responsabilités personnelles ni de leur degré, mais qu'il faut formuler à leur égard un jugement d'excuse bienveillant. En tout cas, on ne peut rendre coupable de la mort du Christ l'ensemble du peuple juif jusqu'aujourd'hui. On sait que le Concile reprendra clairement l'essentiel de cette position de Bea.

Si l'on veut peser les raisons qui ont conduit Bea et, à sa suite, le Concile, à se prononcer explicitement sur ce sujet, il faudrait relire, dans le livre mentionné ci-dessus, la première intervention conciliaire du Cardinal en date du 19 novembre 1963. Je la considère comme un des textes les plus vigoureux et les plus impressionnants qu'il ait jamais écrits. Il souligne d'abord que le problème à clarifier n'est pas d'ordre politique, mais religieux (et il insistera toujours sur ce point). Il expose ensuite l'enseignement du Nouveau Testament et de Paul en particulier, qu'il affirme faire partie du *depositum fidei*. Puis il explique pourquoi il est aujourd'hui si nécessaire de rappeler cet enseignement chrétien : les doctrines du nazisme allemand qui ont conduit à l'Holocauste ont pu exercer une influence funeste même sur les fidèles catholiques. Il faut éliminer cet effet. La charité du Christ et des Apôtres doit nous suffire comme exemple. Tels sont les points fondamentaux défendus par le Cardinal avec infiniment de grandeur.

Je n'entrerai pas dans le dédale de l'histoire rédactionnelle du texte finalement accepté par le Concile. Je m'arrêterai pour finir à un sujet connexe sur lequel Bea est intervenu deux fois en 1966, au lendemain du Concile et deux ans avant sa mort. Je veux dire comment il voyait l'Ancien Testament. En 1966 donc, il publie deux ouvrages bientôt traduits en français ; *Le chemin de l'unité*<sup>31</sup> et *L'Église et le peuple juif*<sup>32</sup>. Or chacun de ces deux livres consacre un chapitre à l'Ancien Testament. Il me semble juste de relire ensemble ces deux chapitres pour saisir toute la pensée de Bea sur ce point.

Aux chrétiens sur le chemin de l'unité, Bea adresse un chapitre intitulé : « Un héritage commun : l'Ancien Testament comme pont ».

31. Bruges, Desclée De Brouwer, 1967.

32. Paris, Ed. du Cerf, 1967.

Après avoir montré comment Jésus se situe par rapport à l'Ancien Testament, comment à la lumière de celui-ci il explique sa mission, le mystère pascal de sa mort et de sa résurrection, après avoir rappelé aussi comment les apôtres sont persuadés « que la révélation de l'Ancien Testament pointe vers le Messie apparu dans la personne de Jésus » et que le mystère de l'Ancien Testament est dévoilé uniquement par le Christ et dans le Christ, le Cardinal en vient à tout ce que les chrétiens reçoivent ensemble de l'Ancien Testament. En premier lieu une meilleure connaissance des voies de Dieu dans l'histoire du salut, connaissance qui demeure indispensable même après que le Règne de Dieu ait été déjà constitué dans le Christ, car « tout homme qui vient au Christ doit nécessairement, d'une manière ou d'une autre, passer par la même voie par laquelle Dieu a conduit l'humanité ». L'Ancien Testament fait voir ensuite « ce qu'exigent de l'homme ce Royaume de Dieu si lentement préparé et le salut qu'il apporte : à savoir le don de soi à Dieu, fondé sur la foi, et une vie qui réponde à un tel don de soi ». Certes les prescriptions rituelles de l'Ancien Testament (ainsi que l'enseigne l'épître aux Hébreux) sont abrogées, mais les devoirs religieux et moraux demeurent, bien que le don de l'Esprit Saint et d'un cœur nouveau, annoncé par Ezéchiel et accordé dans le Christ Jésus, permette d'accomplir la loi de Dieu d'un cœur généreux. C'est encore l'Ancien Testament qui apprend aux chrétiens le sens des épreuves et de la souffrance : les Psaumes, Job, Tobie, par exemple, n'inculquent-ils pas que, comme le dit Paul (*Rm 8, 28*) : « En tout Dieu coopère, pour leur bien, avec ceux qui l'aiment. » Au reste les Psaumes ne sont-ils pas la prière liturgique par excellence de tous les chrétiens ? Il faut donc que ceux-ci prennent conscience de leur héritage commun, qu'ils en vivent et qu'ils réalisent toujours mieux la mission propre à chaque chrétien en ce qui concerne le monde et les autres hommes, selon l'ordre du Christ : « Allez enseigner toutes les nations » (*Mt 28, 19*).

Un tel exposé du Cardinal Bel appelle, on l'aura senti, son complément dans le domaine des relations religieuses entre juifs et chrétiens. C'est ce qu'accomplit le chapitre de *L'Eglise et le peuple juif* où il traite de « Vie et action ». Soulignant quel est « le patrimoine spirituel commun » des chrétiens et des juifs, l'auteur insistera « surtout sur le « lieu » où nous (chrétiens) nous rencontrons, si l'on peut dire, quotidiennement avec les membres du peuple élu : la Sainte Ecriture de l'Ancien Testament ». S'appuyant sur *Dei Verbum*, il explique que l'Ancien Testament est authentique révélation de Dieu. Il rappelle aussi l'usage que la Liturgie chrétienne fait de l'Ancien Testament, des Psaumes notamment, mais aussi des prophètes, quidurant l'Avent et le Carême préparent les chrétiens à mieux accueillir le Christ Jésus. Il ajoute : « les chrétiens et les

juifs se rencontrent dans l'usage de ces livres jusqu'au point qui davantage les divise, l'exacte conception de l'Économie du salut », la réalisation des promesses et des espérances en Jésus, et l'attente de son retour en gloire. Le Cardinal en conclut que chrétiens et juifs doivent avant tout se rendre compte de ce qu'ils ont en commun, ensuite « vivre la parole de Dieu dans l'Ancien Testament dans toute son ampleur et toute sa richesse » ; alors ils seront en mesure de promouvoir un rapprochement mutuel. Le chemin est difficile, certes ; mais, à la suite de Jean XXIII, on cherchera à souligner ce qui unit. L'union se fera d'ailleurs en Dieu et lui nous montrera comment surmonter les immanquables difficultés.

### 7. *L'homme*

Il me reste, en guise de conclusion, à décrire à grands traits la figure du Cardinal Bea. Tous ceux qui l'ont approché, et pas seulement durant son cardinalat, parlent de sa grande affabilité, de sa délicatesse ; il n'avait rien d'un homme autoritaire ; son autorité venait de sa courtoisie, de sa discrétion, de son humilité. Faut-il rappeler aussi que le religieux qu'il était se montra toujours d'une fidélité exemplaire ? C'était un homme de Dieu ; profondément enraciné dans le Christ, attaché à son Eglise, il a pu contribuer à de grandes entreprises de réforme. Homme de gouvernement par tempérament, il deviendra peu à peu, par une évolution qui lui coûta, un authentique homme d'Eglise, aux visions de plus en plus larges, décidé à mettre ses dons d'intelligence et de clarté au service de vastes desseins qu'il traça pour l'Eglise, pour les chrétiens et pour les croyants.

*I 00187 Roma*  
Via della Pilotta, 25

Maurice GILBERT, S.J.  
Recteur  
Institut Biblique Pontifical